

Bâtir sa stratégie de recherche de foncier

**Se repérer dans le statut du fermage, la SAFER, les autorisations d'exploiter.
Construire sa stratégie de recherche de foncier et se préparer à la rencontre avec les cédants.**

Objectifs de la formation

Identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre, se préparer humainement

Déroulé

La formation est basée sur de l'apport juridique et sur des témoignages.

Les objectifs principaux sont :

- D'identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre sans en être propriétaire ou en devenant propriétaire : le statut du fermage, contrôle des structures, les autorisations d'exploiter
- De construire sa stratégie de recherche de foncier (qui contacter, quel plan d'action)
- De lever d'éventuels blocages que l'on peut rencontrer face à des bailleurs ou propriétaires potentiels.
- De se préparer à la rencontre avec les cédants

Contenu de la formation :

Journée 1 : Le statut du fermage :
Historique du statut du fermage.
Principales règles du statut du fermage
Travail sur la rédaction d'un bail rural.

Journée 2 : La SAFER et le contrôle des structures :

Apport théorique rapide sur le fonctionnement de la SAFER
Le contrôle des structures et les autorisations d'exploiter
Les outils concrets de recherche de foncier
Témoignage d'un représentant SAFER
Construction de son schéma de recherche de foncier et d'un plan d'action.

Journée 3 : Le rôle des collectivités et se préparer à rencontrer des cédants :

Apport sur le rôle des collectivités locales sur le foncier agricole

Mesurer les enjeux de la transmission pour les cédants

Prendre conscience des représentations que se font des cédants à l'égard des porteurs de projets

Témoignage d'un-e cédant-e qui a transmis sa ferme en dehors du cadre familial.

Créer les conditions de réussite dans la rencontre avec le-la cédant-e

Apprendre à rencontrer, négocier et choisir

Dates, lieux et intervenants

30 mars 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR

42110 Feurs

Delphine GAVEND, juriste au Comité d'Action Juridique

06 avr 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR

42110 Feurs

Delphine GAVEND, juriste au Comité d'Action Juridique

19 avr 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR

42110 Feurs

ADDEAR 42

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 28/03/2017

Tarifs

Attestation de formation remise à la fin du stage. gratuit pour les ayant droit VIVEA. Les porteurs de projet doivent présenter une attestation fournie par le Point Accueil Installation de leur département

Plus de renseignements

responsable de stage : Claire LEROY
appeti42@wanadoo.fr
ADDEAR de la Loire
4 bis, Rue Philibert Mottin
42110 Feurs
Tél : 04 77 26 45 51

appeti42 (at) wanadoo.fr
repas partagé